

Réutiliser ce qui peut *l'être*

Objectif

Jeter moins d'objets en réutilisant des objets usagés ou en utilisant des objets d'occasion.



Le réemploi n'est pas le recyclage. C'est la réutilisation d'un produit soit dans son état original, soit après rénovation.

Comment appliquer ce geste ?

En pratiquant le réemploi



**Relookez** des objets abîmés ou qui ne vous plaisent plus pour leur donner une nouvelle vie en les rendant à nouveau utiles ou décoratifs.



**Réutilisez les emballages** (boîte de fromage blanc pour ranger des clous ou des vis) et des produits usagés (vieux collants pour lustrer les voitures et le cuir, vieux vêtements pour faire des chiffons, etc.).



**Réparez au lieu de jeter** ou faites réparer par des artisans ou avec l'aide d'associations.



Pour les objets, les meubles, les livres et les vêtements que vous n'utilisez plus :

- **donnez-les** aux associations caritatives et/ou d'insertion, aux voisins, aux étudiants, aux bibliothèques, aux écoles, aux recycleries (cf. fiche recyclerie), etc.,
- **revendez-les** grâce à Internet, aux brocantes, aux opérations vide-greniers, aux dépôt-ventes, aux petites annonces dans les journaux, etc.



■ Le réemploi permet de donner une seconde vie aux objets, d'économiser des ressources naturelles et de réduire les déchets produits, collectés et traités.